

La nouvelle Direction s'installe à l'UNIL

Communiqué de presse du jeudi 31 août 2006

Vendredi 1er septembre, la nouvelle Direction prend la barre du navire UNIL pour les cinq prochaines années avec à sa tête le Recteur Dominique Arlettaz. Ce dernier s'est entouré de quatre vice-recteurs, les professeurs Danielle Chaperon et Philippe Moreillon, ainsi que Messieurs Jean-Paul Dépraz et Jacques Lanarès.

Jusqu'au 31 août 2011, cette nouvelle équipe dirigera une université fonctionnant désormais pleinement sous le régime de la nouvelle loi cantonale du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne.

Succédant à Jean-Marc Rapp — qui lui lègue une institution restructurée et renforcée au sein du paysage universitaire suisse — Dominique Arlettaz supervisera lui-même le domaine clé du budget en plus des affaires générales. Professeur de dramaturgie et de littérature française, la vice-rectrice Danielle Chaperon est chargée des questions relatives à l'enseignement et aux étudiants. Professeur de microbiologie fondamentale, le vice-recteur Philippe Moreillon va promouvoir la recherche et les postes académiques. Les ressources humaines et les infrastructures seront entre les mains du vice-recteur Jean-Paul Dépraz. Enfin, le vice-recteur Jacques Lanarès donnera toute son ampleur à la politique de valorisation de l'enseignement et de culture Qualité engagée à l'UNIL.

La Direction présentera en novembre son plan stratégique au Conseil de l'UNIL, chargé de l'examiner, avant qu'il ne soit transmis au Conseil d'Etat, puis soumis au Grand Conseil.

Parallèlement à l'installation de sa Direction, l'UNIL parachève sa métamorphose avec l'entrée en fonction de sept doyens nommés par le Recteur au début de l'été pour la période 2006-2009, sur proposition des nouveaux Conseils de faculté. Il s'agit du Professeur Pierre-Yves Brandt à la Faculté de théologie et de sciences des religions, du Professeur Laurent Moreillon à la Faculté de droit et des sciences criminelles, de la Professeure Anne Bielman Sanchez à la Faculté des lettres, du Professeur Bernard Voutat à la Faculté des sciences sociales et politiques, de la Professeure Suzanne de Treuille à la Faculté des HEC, du Professeur Lukas Baumgartner à la Faculté des géosciences et de l'environnement et du Professeur Patrick Francioli à la Faculté de biologie et de médecine.

Après un travail de réorganisation étendu sur 20 mois, l'Université de Lausanne fonctionne donc sous la direction d'organes nommés conformément à la nouvelle Loi. L'UNIL bénéficie d'une autonomie accrue, d'un renforcement de ses instances exécutives et d'une représentation élargie du corps intermédiaire, des étudiants et du personnel administratif et technique au sein du Conseil de l'UNIL et des Conseils de faculté où le corps professoral était précédemment largement majoritaire.

Pour en savoir plus:

www.unil.ch

Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL, 021 692 20 10

Marc de Perrot, secrétaire général de l'UNIL, 021 692 20 51

ou par l'intermédiaire de Nadine Richon, attachée de presse, 078 775 28 18